

Demande de Permis de Construire



CONTIS 24
Technopole Bordeaux Montesquieu / 1 allée Jean Rostand / 33650 Martillac

Projet de ferme agrivoltaique (lot sud)

Commune de Pleyber-Christ
29 410

1 / situation du terrain

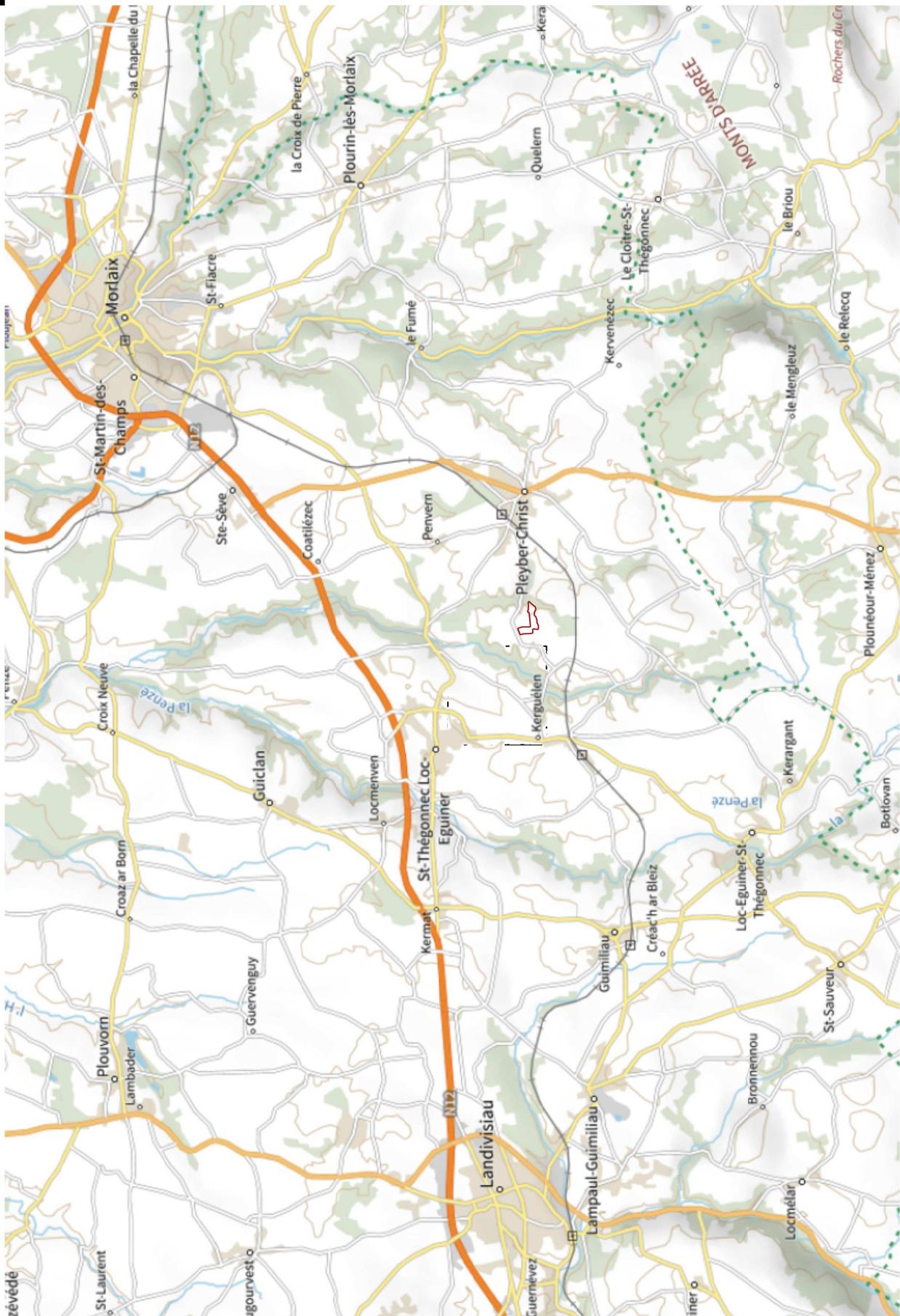
1/1	plan de situation du terrain	1/80000	PC1
1/2	plan de situation du terrain	1/10000	PC1
1/3	vue aérienne du terrain	1/3000	PC1
1/4	plan parcellaire	1/2900	PC2
1/5	plan masse état initial du site	1/2500	PC2

Édition du 3 août 2023

atelier
yc au

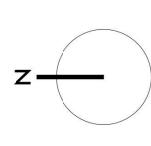
Yvette Carreiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE : NAF 7111 Z
atelier
CARREIRO architecte
15, allée du Château du Bourgailh - 33600 PESSAC
Tél. 05 56 32 09 00
E-mail : contact@atelierycau.fr
Site internet : www.atelierycau.fr
Téléphone : 05 56 32 09 00
Fax : 05 56 32 09 00
SIREN : 885 20 000 000 16
SIRET : 885 20 000 000 16
Capitaux : 10 000 €

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.



DPC

Dossier édité le
3 août 2013Projet de ferme
agricolturale
(flor sud)Commune de Pleyber-Christ
29410
GLHD
 Génération de l'énergie

 CONITIS 24
 Technopôle Bordeaux
 Montesquieu
 1 allée Jean Rostand
 33650 Martillac

 emprise de la ferme
 agricolturale

0 2 kilomètres

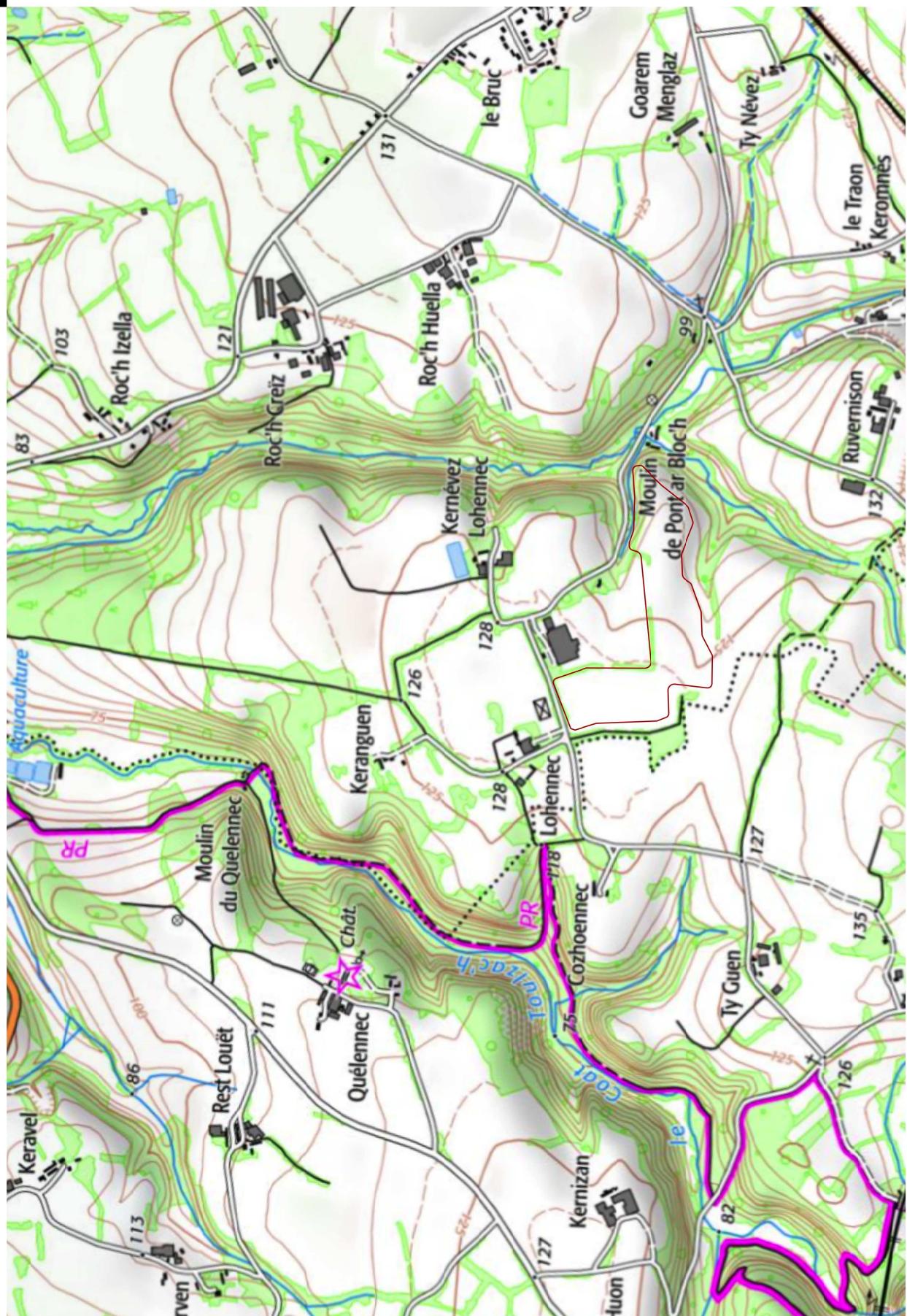
PC1

atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
 Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 07 41 06 / Code APE - NAF 711 Z

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative pour les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

atelier
ycau
 Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
 Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 07 41 06 / Code APE - NAF 711 Z



atelier
ycau

1/2 situation du terrain au 1/10 000

DPC

entreprise de la ferme
agricole

0 200 mètres

PC1

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@etierycou.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7112Z
Décret 2005-1056 du 25 octobre 2005
Décret 2005-1056 du 25 octobre 2005

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.



DPC

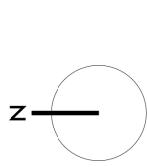
Dossier édité le
3 août 2023

Projet de ferme
agriphotovoltaïque
(lot sud)

Commune de Pleybar-Christ
29410

GLHD
Construction d'entreprise

CONTIS 24
Technopôle Bordeaux
Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac



empreinte de la clôture
de l'îlot



PC1

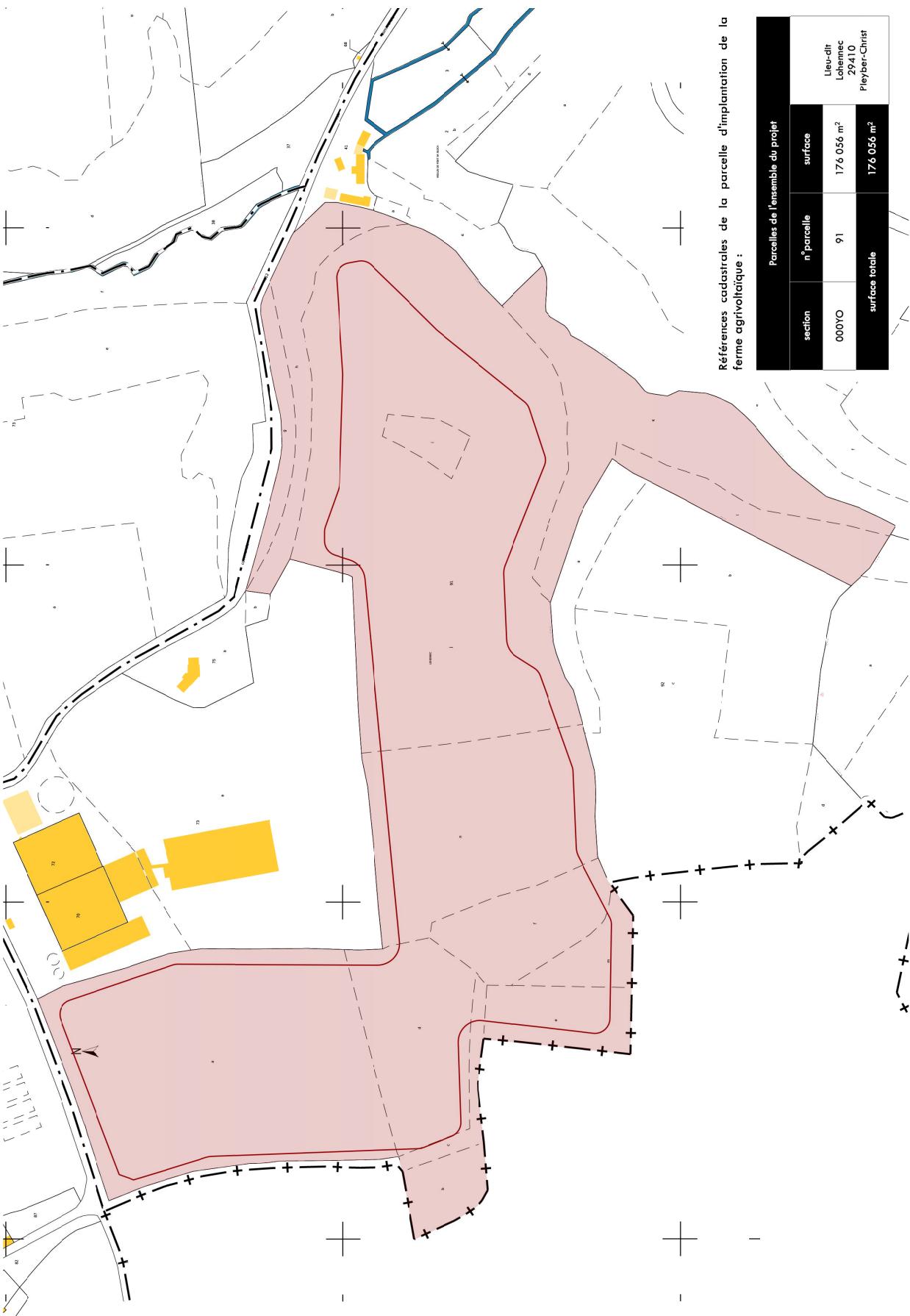
atelier
yCau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr

Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 711Z

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

atelier
yCau
Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 711Z
Décret n° 2003-1749 du 25 octobre 2003
Décret n° 2003-1750 du 25 octobre 2003



Références cadastrales de la parcelle d'implantation de la
ferme agrivoltaïque :

Parcelles de l'ensemble du projet		
section	n° parcelle	surface
000Y0	91	178,056 m ²
		surface totale 178,056 m ²

atelier
yCau

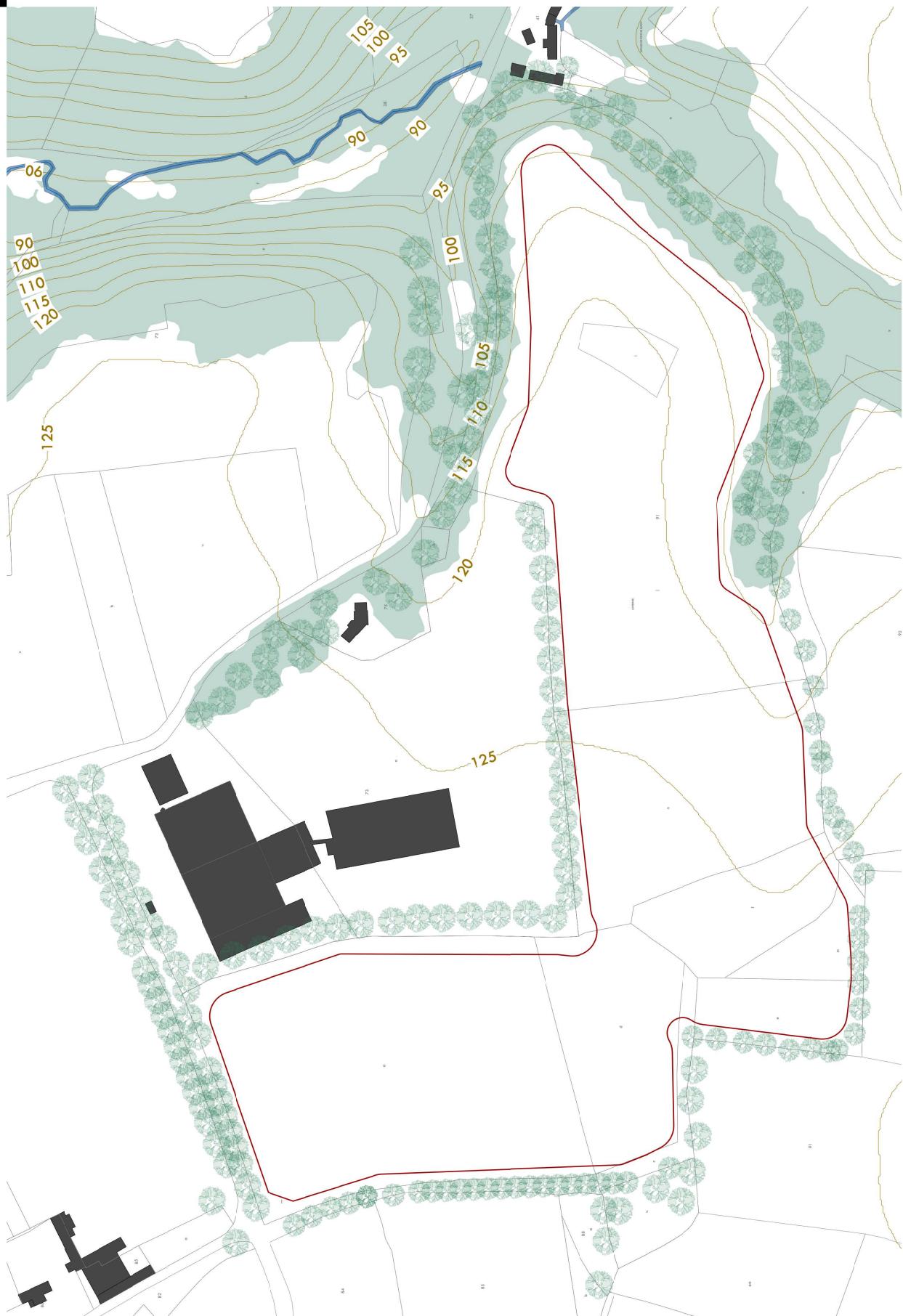
Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@ytcou.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 711 Z
Téléphone : 05 56 25 0003

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

1/4 plan parcellaire au 1/2900

DPC

PC2



0
40 mètres

N

trame végétale
— courbes de niveau
— parcelles cadastrales
— emprise de la clôture l'or
agri-voltaïque

PC2

1/5 plan masse état initial au 1/2500

Demande de Permis de Construire



CONTIS 24
Technopôle Bordeaux Montesquieu / 1 allée Jean Rostand / 33650 Martillac

Projet de ferme agrivoltaique (lot sud)

Commune de Pleyber-Christ
29 410

2 / implantation

2/1 plan masse de la ferme agrivoltaique	1/2300	PC2
2/2 coupes sur le terrain et la ferme agrivoltaique	1/900 et 1/600	PC3
2/3 coupes sur le terrain et la ferme agrivoltaique	1/2100 et 1/500	PC3
2/4 coupe de détail	1/300	PC3

Édition du 3 août 2023

atelier
yc au

Yvette Carreiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE : NAF7111Z
atelier
CANDO entre maitrise et architecture
1, rue du Moulin de la Sanguine, 33200 ISSOIRE
+33 5 56 30 09 00
+33 6 85 20 09 03

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

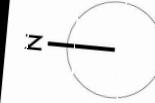
DPC

Dossier édité le
3 août 2023

Projet de ferme
agrovoltaïque
[fond suci]
Commune de Pleyber-Christ
29410

GLHD
Gestion et Développement

CÔNIS 24
Montézquiou
1 allée Jean Rostand
33350 Martillac



- trame végétale existante
- haies et coudrières
- clôture et portail agricole
- clôture et portail
- poste de transformation
- modules photovoltaïques
- bandes périphériques
- bandes périphériques internes
- pistes lourdes
- chemin
- locaux d'exploitation

2/1 plan masse de la ferme agrovoltaïque au 1/2300

atelier
ycau

Yvette Caméo, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions.

8/2

Dossiers édités le 3 août 2023

Technopôle Bordeaux Montesquieu 1 allée Jean Rostand 33350 Martillac

Projets de ferme agrovoltaïque [fond suci] Commune de Pleyber-Christ 29410

GLHD Gestion et Développement

CÔNIS 24 Montesquieu 1 allée Jean Rostand 33350 Martillac

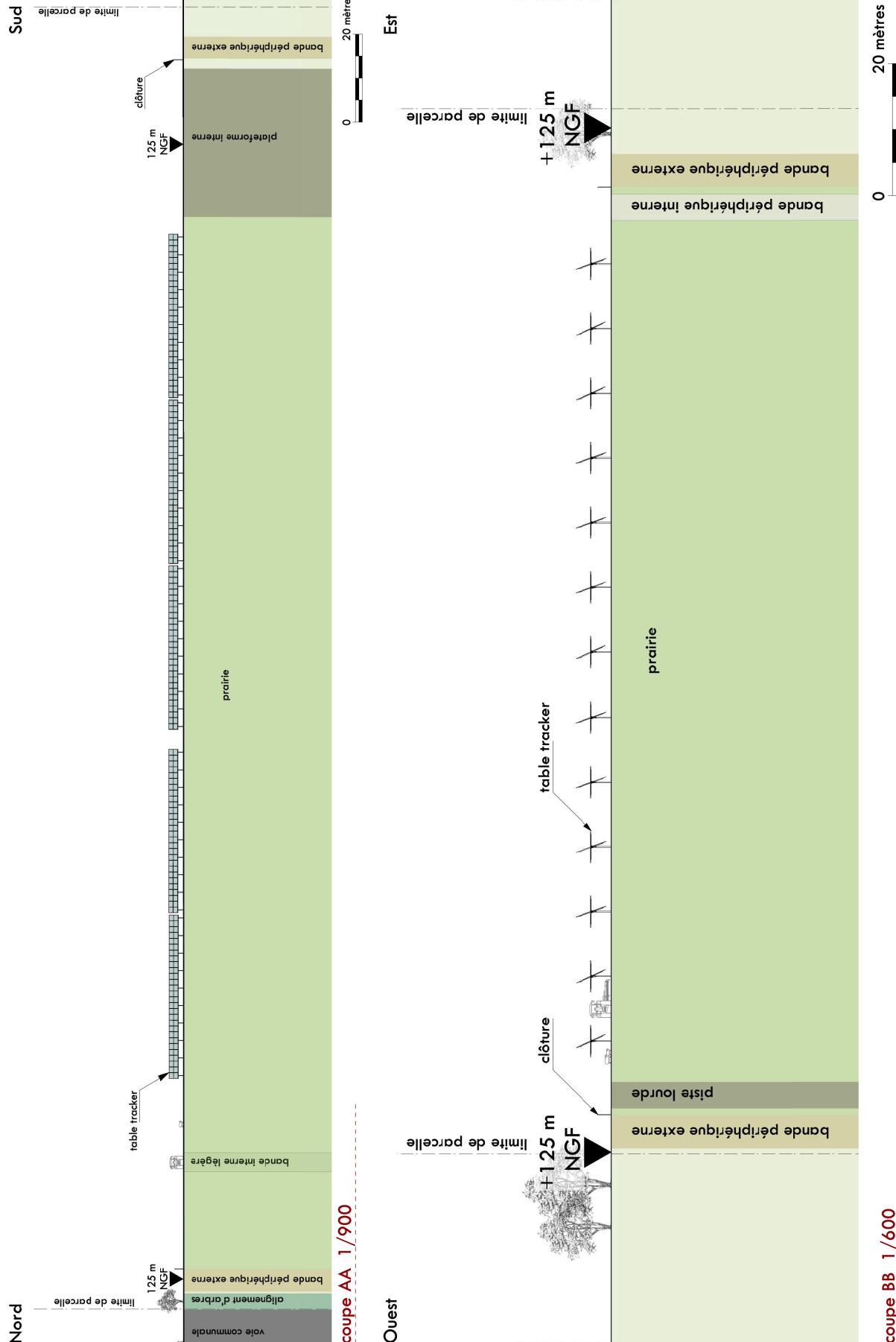
Yvette Caméo, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr

atelier ycau Yvette Caméo, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions.

8/2

DPC

Dossier édité le
3 août 2023Projet de ferme
agricultataque
(lot sud)
Commune de Pleybar-Christ
29410GLHD
Génération de l'avenir

YANNICK Pierre architecte DPLG et associé
Inscrit au tableau des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF/7112
Téléphone : 06 85 25 0003

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

atelier
ycau Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF/7112

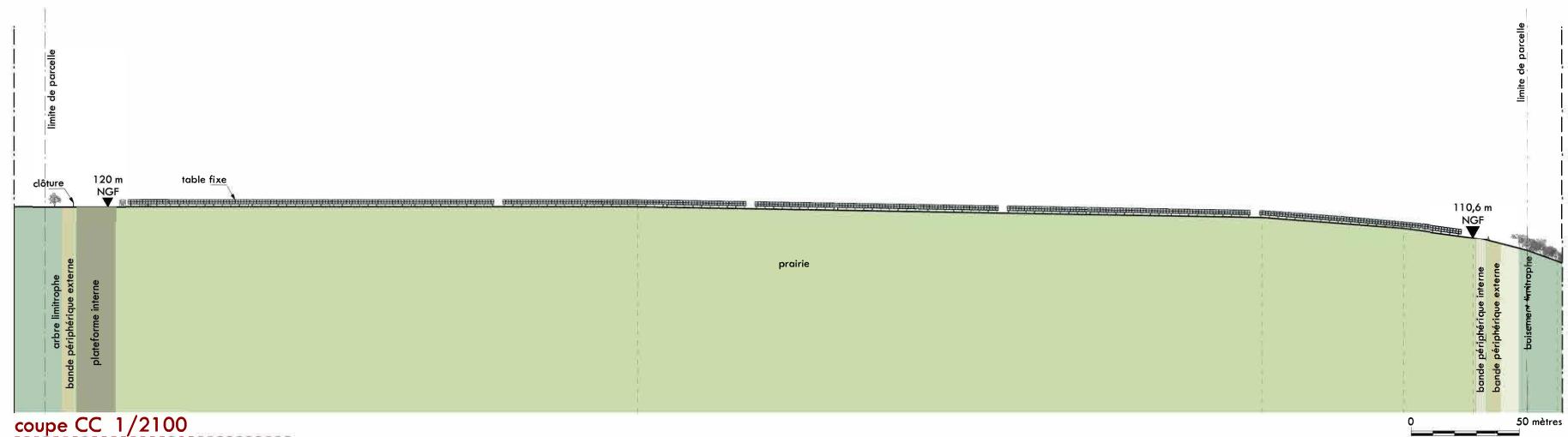
2/2 coupes au 1 / 900 et 1 / 600

PC3

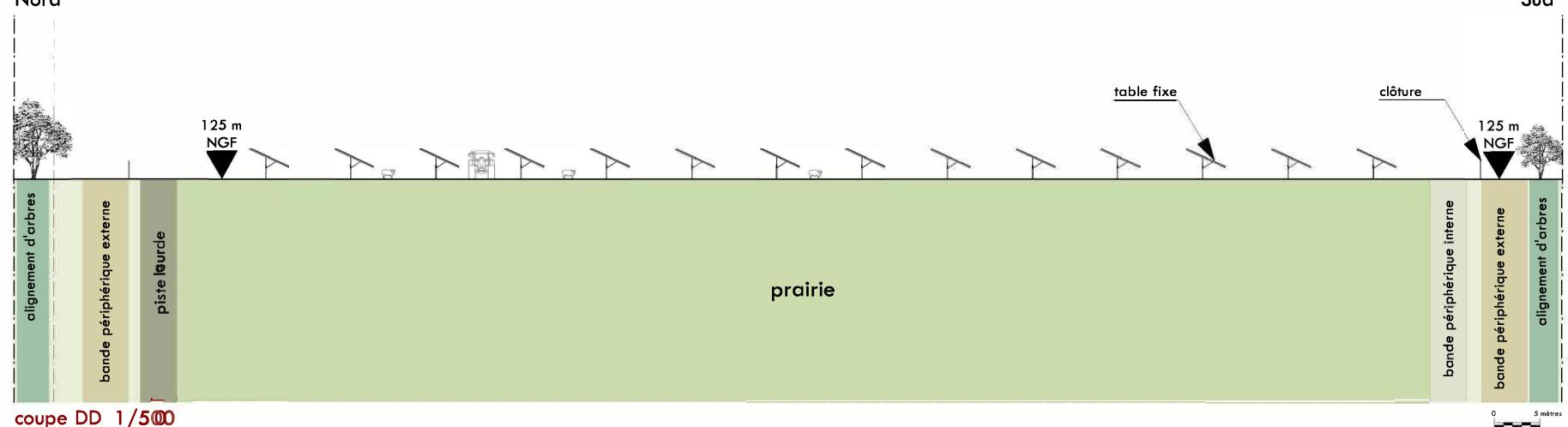
DPC

Dossier édité le
3 août 2023Projet de ferme
agrovoltaïque
(îlot est)Commune de Pleyber-Christ
29410CONTIS 24
Technopole Bordeaux
Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac

Ouest



Nord



PC3

2/3 coupes au 1 / 2100 et 1/500



Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgaill / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr

Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

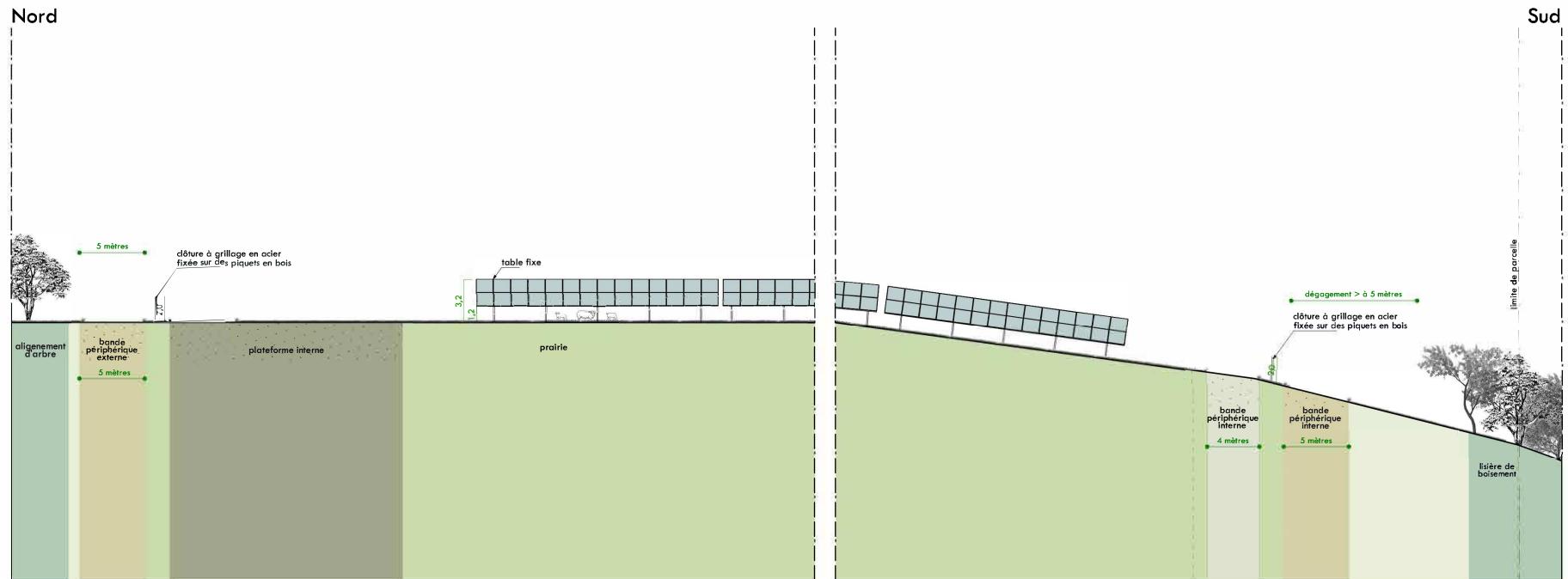
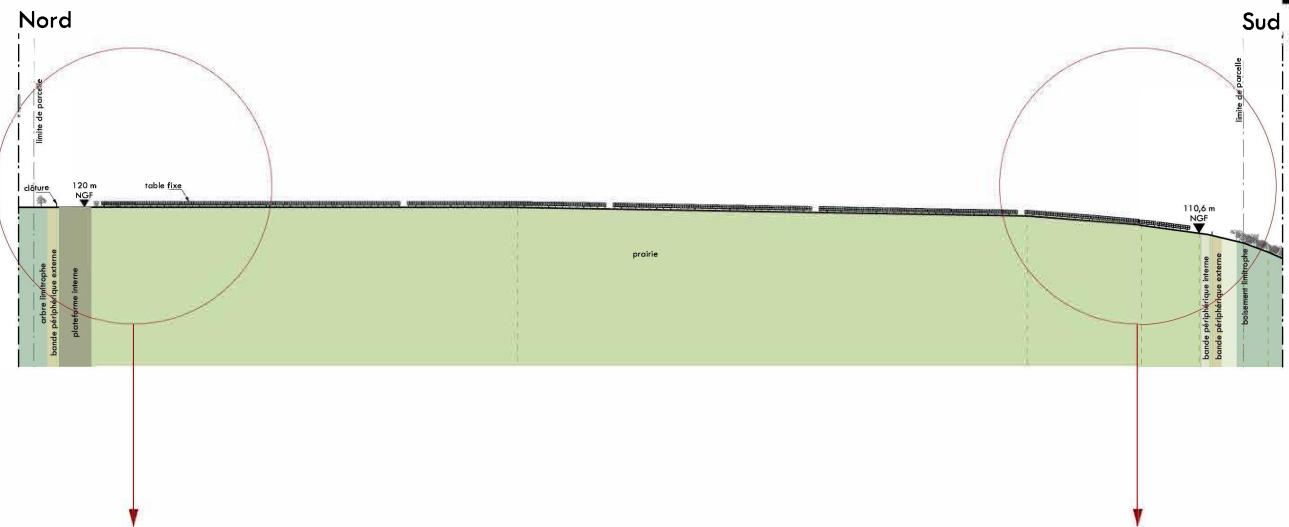
atelier
ycau
144100 - Permis de construire - BFC et résidence
à 2 étages à Dibaré (Sarthe) / 28000 Pessac
au tableau de l'Ordre des architectes / CAP 41 09
SIRET : 502 865 203 00053

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

Dossier édité le
3 août 2023Projet de ferme
agrovoltaïque
(îlot est)Commune de Pleyber-Christ
29410

CONTIS 24
Technopôle Bordeaux
Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac



PC3

2/4 coupe de détail au 1/350

atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

atelier
ycau
CANBRO Ferme agricole-BFC et résidence
à Ville du Château de Turenne / 33600 Pessac
au tableau de l'Ordre des architectes n° 41 59
SIRET : 502 865 203 00053

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

Demande de Permis de Construire



CONTIS 24
Technopôle Bordeaux Montesquieu / 1 allée Jean Rostand / 33650 Martillac

Projet de ferme agrivoltaique (lot sud)

Commune de Pleyber-Christ
29 410

3 / détails

- | | | |
|-----|--|-----------|
| 3/1 | plan et façades des postes de transformation | 1/125 PC5 |
| 3/2 | plan et façades du poste de livraison | 1/125 PC5 |
| 3/3 | plan et façades des locaux d'exploitation | 1/125 PC5 |
| 3/4 | plans de détail de la clôture et de la clôture | 1/125 PC5 |
| 3/5 | plan de détail des tables fixes | 1/250 PC5 |
| 3/6 | plan de détail des tables tracker | 1/250 PC5 |
| 3/7 | plan de détail sur l'entrée du site | 1/300 PC5 |

Édition du 3 août 2023

atelier
yc au

Yvette Carreiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE : NAF7111 Z
atelier
15, allée du Château du Bourgailh
33600 PESSAC
Tél. 05 56 85 20 09
Fax 05 56 85 20 09
E-mail : contact@atelierycau.fr
Site Internet : www.atelierycau.fr

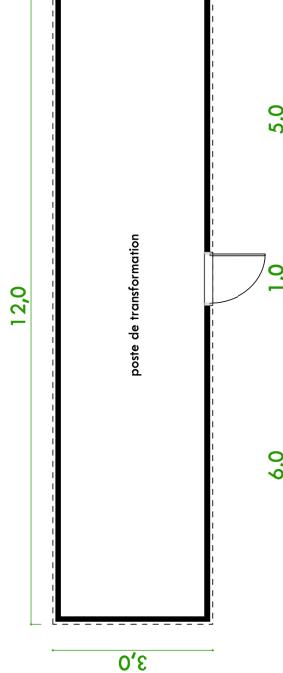
Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

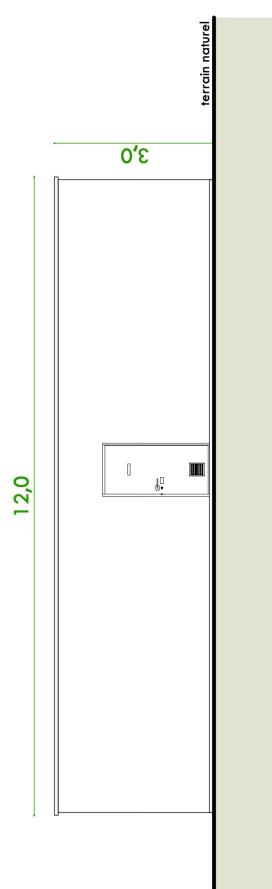
Dossier édité le
3 août 2023Projet de ferme
agivoltaïque
(lot sud)Commune de Pleybar-Christ
29410

CONTIS 24
Technopôle Bordeaux
Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac

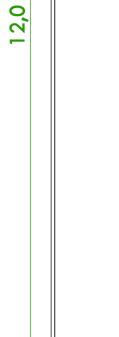
2 postes de transformation sont implantés à l'intérieur de la clôture de cet îlot de la ferme agrivoltaïque.



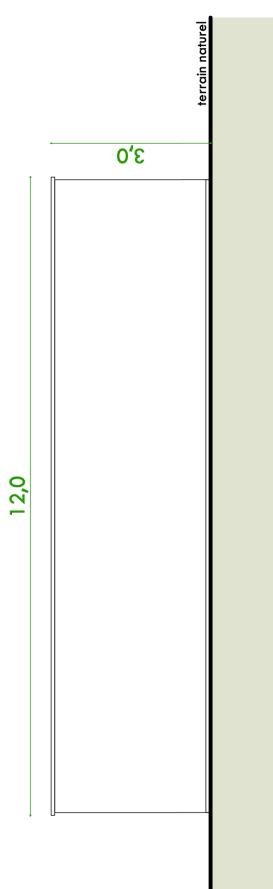
Plan



Plan



Façades avant et arrière



Façades latérales

3/1 plan et façades de détail du poste de transformation au 1/125

atelier
yCau

Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF/711 Z

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

atelier
yCau
Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@ycterrycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF/711 Z
Tél : 05 56 52 00 03

Dossier édité le
3 août 2023

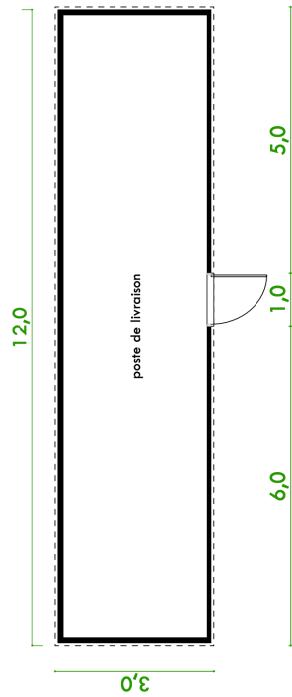
Projet de ferme
agivoltaique
(lot sud)

Commune de Pleybar-Christ
29410

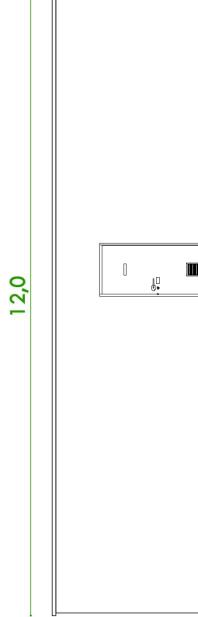


CONTIS 24
Technopole Bordeaux
Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac

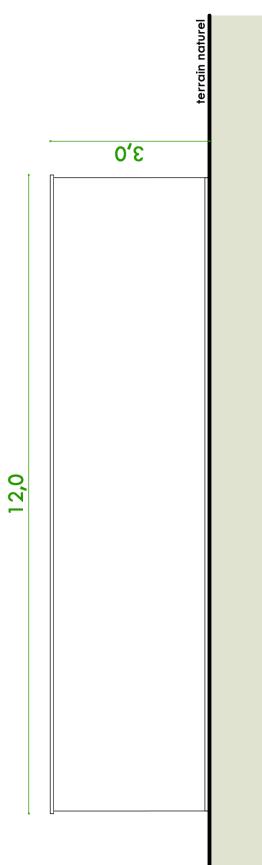
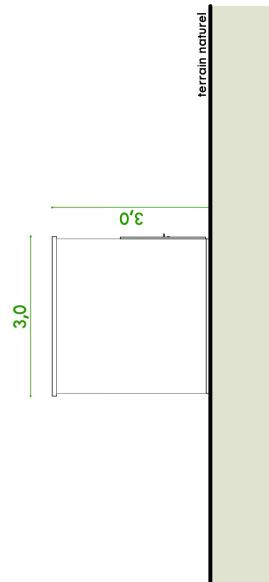
1 poste de livraison est implanté à l'intérieur de la clôture de cet îlot de la ferme agivoltaique.



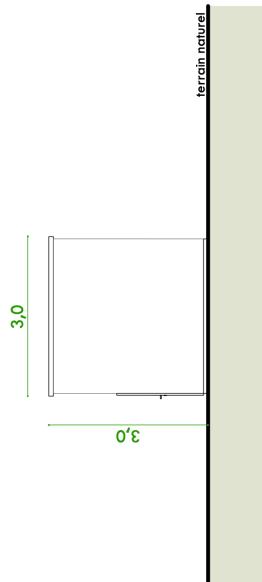
Plan



Plan



Façades avant et arrière



Façades latérales



0 2,5 mètres

atelier
yCau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@ytcou.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Crds APE - NAF 7111 Z

**3/1 plan et façades de détail
du poste de livraison au 1/125**

atelier
yCau
Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@ytcou.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Crds APE - NAF 7111 Z
SIREN 545 25 0003
TVA FR 23 545 25 0003
Date de création : 17/09/2013
Date de dernière mise à jour : 17/09/2013

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative pour les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

Dossier édité le
3 août 2023

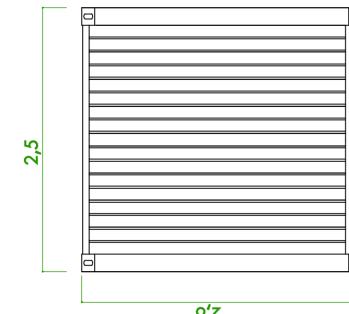
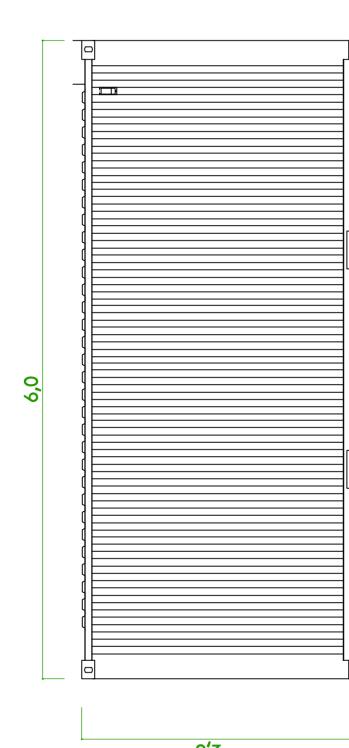
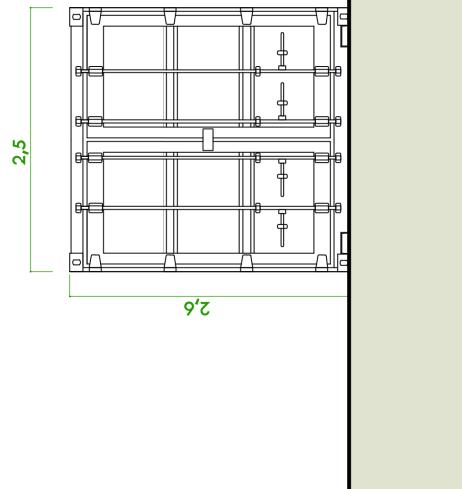
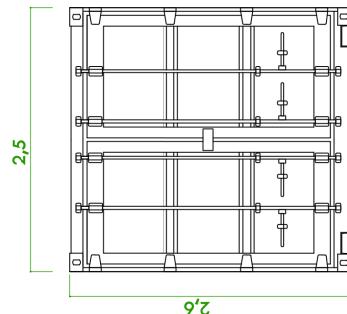
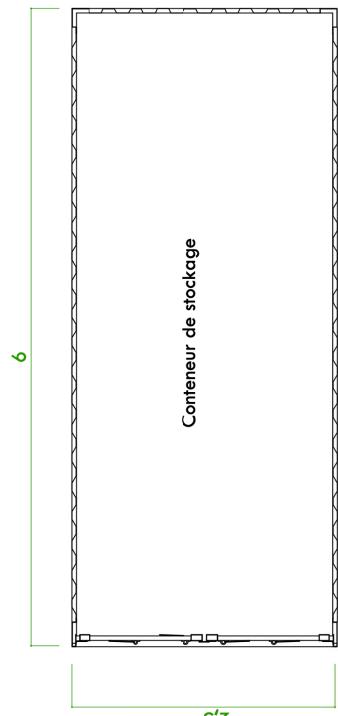
Projet de ferme
agriovoltaïque
(lot sud)

Commune de Pleybar-Christ
29410



CONTIS 24
Technopole Bordeaux
Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac

Plan



Façades latérales

Façades avant et arrière

PC5

0 1 mètre

atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@ycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

Carneiro Yvette architecte DPLG et associée
atelier ycau
15 allée du Château du Bourgailh 33600 PESSAC
Tél. 06 47 81 65 75
Email contact@ycau.fr
Site www.ycau.fr
SIREN 885 25 0003
TVA FR 23 885 25 0003

2 conteneurs sont implantés à l'intérieur de la clôture de cet îlot de la ferme agrivoltaïque.

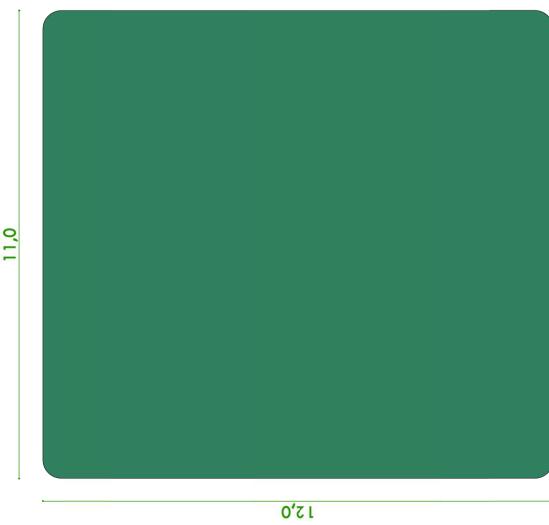
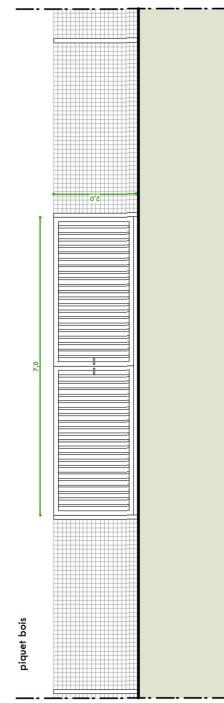
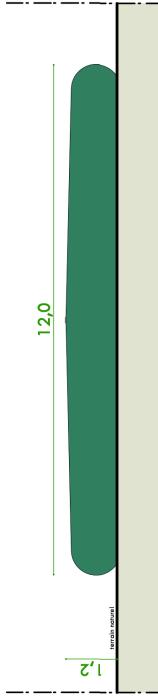
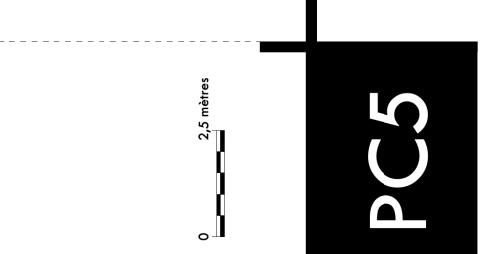
**3/2 plan et façades de détail
du local d'exploitation au 1/50**

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

Dossier édité le
3 août 2023Projet de ferme
agri-voltaïque
(lot sud)
Commune de Pleybar-Christ
29410

CONTIS 24
Technopôle Bordeaux
Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac

**Plan****Plan et vue de face de la clôture****Façades latérales**

**3/3 plans et façades de détail
de la clôture et de la clôture
au 1/125**

atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@yellerycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z
Tél. : 05 56 25 00 03

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

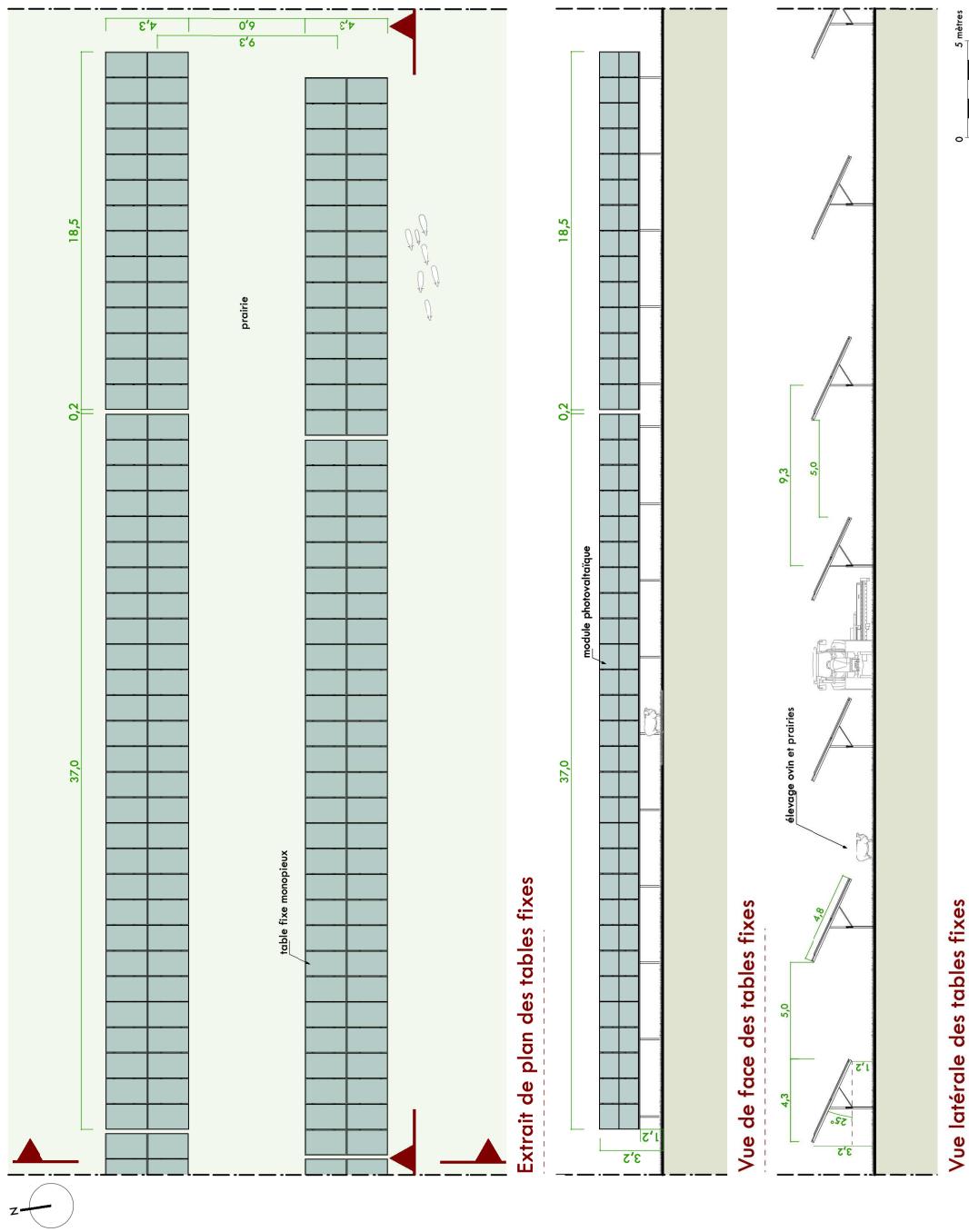
Dossier édité le
3 août 2023

Projet de ferme
agrovoltaïque
(lot sud)

Commune de Pleybar-Christ
29410



CONTIS 24
Technopole Bordeaux
Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac



atelier
ycau

3/4 plan de détail des tables fixes au
1/250

PC5

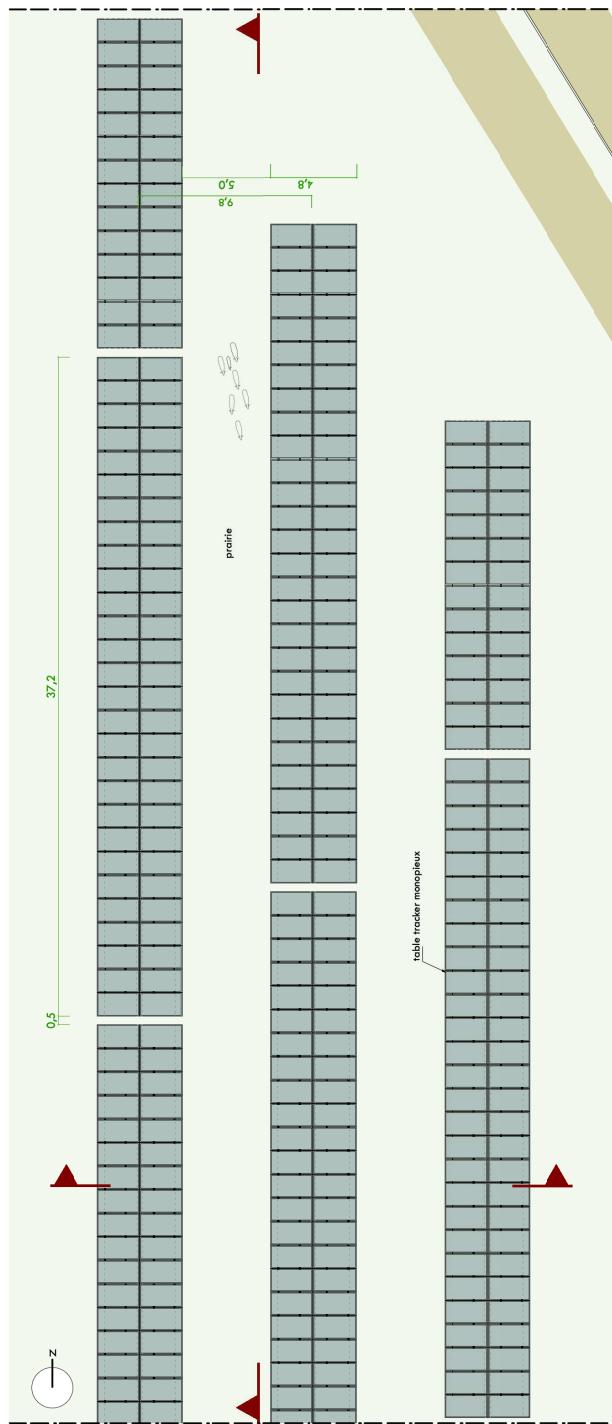
Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@yellerycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Crds APE - NAF/711Z
Décret 2003-1750 du 25/03/2003
SIREN 442 885 253 0003

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

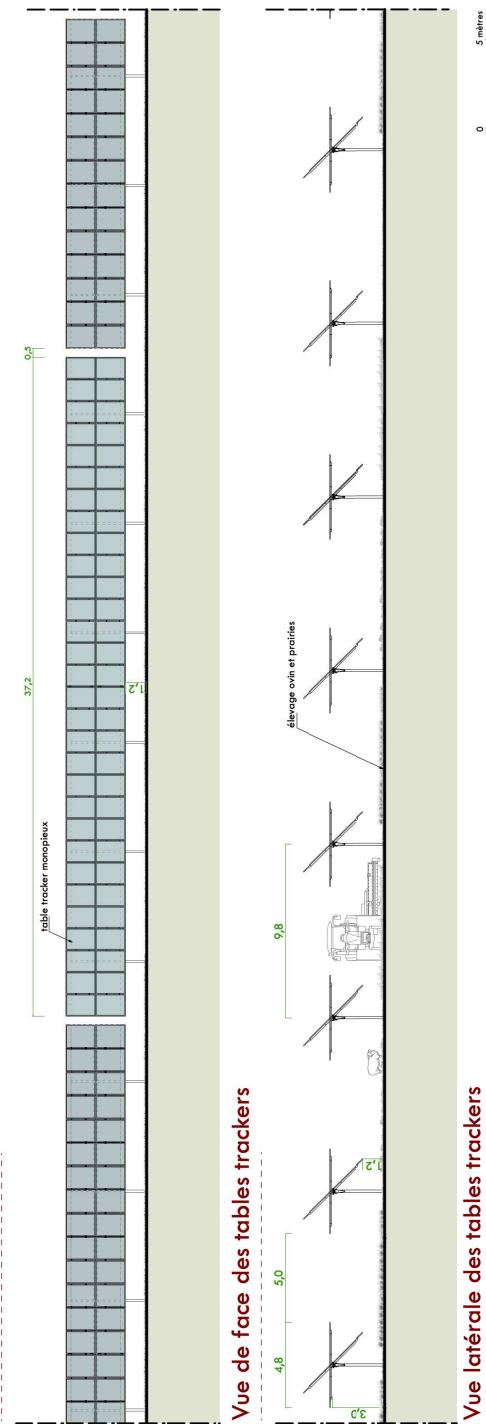
DPC

Dossier édité le
3 août 2023Projet de ferme
agroovoltaïque
(lot sud)Commune de Pleybar-Christ
29410

CONTIS 24
Technopôle Bordeaux
Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac



Extrait de plan des tables trackers



Vue latérale des tables trackers

**3/5 plan de détail des tables tracker au
1/300**



PC5

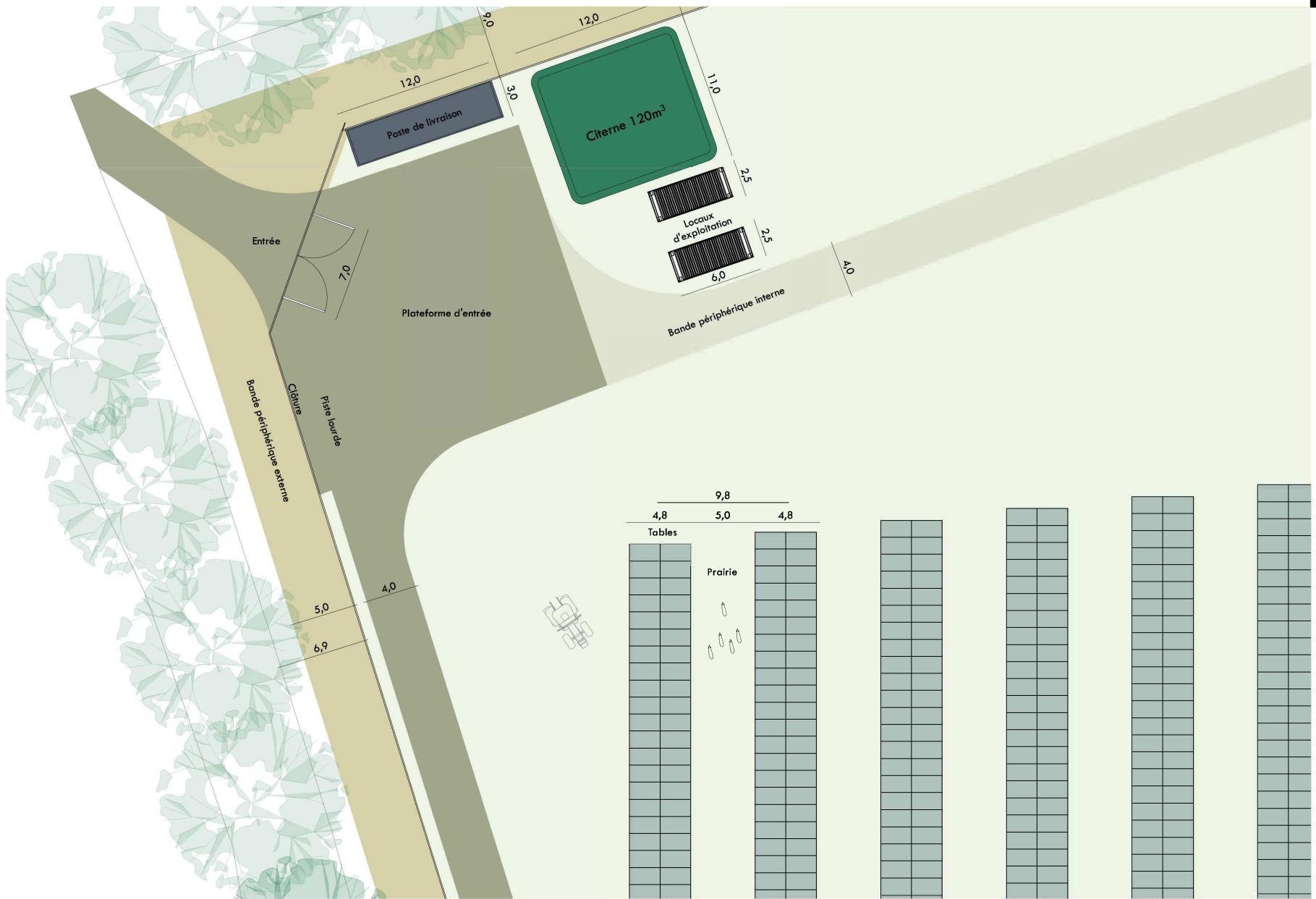
Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycou.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111Z
atelier
ycou
0 5 mètres

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

Dossier édité le
3 août 2023Projet de ferme
agrivoltaïque
(ilot sud)Commune de Pleyber-Christ
29410CONTIS 24
Technopole Bordeaux
Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac

- frame végétale existante
 - parcelles cadastrales
 - clôture et portail agricole
 - clôture et portail
 - poste de transformation
 - poste de livraison
 - modules photovoltaïques
 - bandes périphériques externes
 - bandes périphériques internes
 - pistes lourdes
 - citerne
 - locaux d'exploitation
- 0 8 mètres



PC5

3/6 plan de détail sur l'entrée du site
au 1/300
atelier
ycau

 Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
 Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

 atelier
ycau
 CARNEIRO Yvette architecte DPLG et architecte
 à l'ordre des Architectes de Paris / 33600 PESSAC
 ou l'ordre de l'Ordre des architectes d'AF 41 06
 SIRET : 502 865 203 00083

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

Demande de Permis de Construire



CONTIS 24
Technopole Bordeaux Montesquieu / 1 allée Jean Rostand / 33650 Martillac

Projet de ferme agrivoltaique (lot sud)

Commune de Pleyber-Christ
29 410

4 / volet paysager

PC4
PC4
PC6 / PC8
PC6 / PC7
PC6 / PC7

- 4/1 notice paysagère
- 4/2 notice paysagère
- 4/3 vues du site lointaine
- 4/4 vues du site proche avant et après intégration du projet
- 4/5 vues du site proche avant et après intégration du projet

Édition du 3 août 2023

atelier
yc au

Yvette Carreiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE : NAF 7111 Z
atelier
YCAU
15, allée du Château du Bourgailh
33600 PESSAC
Tél. 05 56 85 20 09
Fax 05 56 85 20 09
E-mail : contact@atelierycau.fr
Site Internet : www.atelierycau.fr

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

LOCALISATION DU PROJET

L'installation projetée est une ferme agrivoltaique, composée de 3 îlots clôturés, portée par une exploitation, le GAEc du plateau Orienec, combinant sur un même espace production agricole et production délectricité d'origine renouvelable, raccordée au réseau électrique public de distribution. Elle se compose de 3 îlots clôturés implantés sur la commune de Pleyber-Christ, appartenant à la Communauté de Communes du Morlaix dans le département du Finistère, en région Bretagne.

L'objet de la présente demande de permis de construire porte sur un îlot qui se localise à l'ouest de la commune et du bourg de Pleyber-Christ, au lieu-dit Kerangon.

La commune de Pleyber-Christ est soumise au règlement de la zone A du PLUi-H. La destination du projet est "Equipements d'intérêt collectif et services publics". Le site est affecté d'une servitude d'utilité publique : servitude aéronautique de dégagement (T5). Le site est en partie concerné par une prescription du PLUi-H relative au traitement environnemental et paysager suivante : Éléments de paysage correspondant à un espace boisé, (sites et secteurs) à préserver pour des motifs d'ordre écologique. Les haies bocagères sont préservées.

Le site est également soumis aux dispositions du zonage d'assainissement collectif/non collectif, eaux usées/eaux pluviales, schéma de réseaux eau et assainissement, systèmes d'élimination des déchets.

Le projet de ferme agrivoltaique respecte les dispositions réglementaires prévues dans le Code de l'urbanisme.

Liste des parcelles de l'îlots sud			
section	n°parcelle	surface	Lieu-dit
000YO	91	176 056 m ²	Lohennec 29410 Pleyber-Christ
surface totale		176 056 m²	

PRÉSENTATION DE L'ÉTAT INITIAL DU TERRAIN ET DE SES ABORDS

Le terrain sélectionné pour l'installation de l'îlot sud de la ferme agrivoltaique s'implante sur un terrain agricole aujourd'hui cultivé en légume de plein champs. L'ensemble du site clôturé abrite du présent permis de construire représenté 111 997 m². Les abords immédiats du site sont situés dans un contexte rural et bocager. Le site est bordé par un boisement de feuillus à l'est et entouré de haies bocagères. Il est desservie par un chemin au nord-ouest de l'îlot. L'accès au site se fait par la route de Karanguen. Il y a un ensemble bâti agricole au nord-est de l'îlot avec une covisibilité très faible notamment par la présence des haies.

Les travaux envisagés et leur mise en œuvre n'auront pas d'impact sur l'espace naturel existant.

Le site présente une topographie avec une légère pente décroissante vers l'est. La morphologie et le relief naturel ne seront pas modifiés.

4/1 notice paysagère

atelier
ycou

Yvette Cornejo, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycou.fr

Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 711 Z

atelier
ycou

Dossier édité le
3 août 2023

Yvette Cornejo, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycou.fr

Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 711 Z

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

PRÉSENTATION DU PROJET

Aménagements prévus sur le terrain

Le projet prévoit l'installation de panneaux photovoltaïques sur des structures tracker monopieux, des structures fixes, des équipements nécessaires à la conversion de l'énergie ainsi que les aménagements d'équipement agricole spécifique à l'élevage ovin (abri, abreuvoir, clôture électrique mobile, parc de contention, etc.). Le projet agrivoltaique permet ainsi de développer une production agricole significative en cohérence avec une production d'électricité renouvelable elle aussi significative.

La pratique agricole sur cet îlot clôturé sera conduite sans produit phytosanitaire et nécessite peu d'interventions d'engins agricoles. Les installations électriques sont accessibles par les services de secours et les techniciens par 3 portails (2 portails agricoles et 1 portail d'entrée) dont un situé en bordure du chemin d'accès à l'îlot. Elles disposent des organes de coupures d'urgence de l'îlot agrivoltaique afin de permettre la mise en sécurité en cas d'intervention des services de secours. Des nivellements légers et ponctuels pourront être nécessaires uniquement pour l'implantation des postes de transformation, citerne et poste de livraison.

Implantation, organisation, composition et volume des constructions nouvelles, notamment par rapport aux constructions ou paysages avoisinants

La transformation de l'énergie est possible par l'intermédiaire de cellules photovoltaïques, qui sont regroupées sous forme de panneaux. L'énergie produite est en courant continu. Sur la ferme agrivoltaique seront présents des onduleurs pour transformer ce courant continu en courant alternatif. Les postes de transformation ont pour rôle d'élever la tension du courant alternatif. Un local HTA sera aussi présent sur le site, il permettra de faire le lien entre cet îlot de production et le poste haute tension raccordé au réseau public de distribution.

Le projet prévoit l'installation de panneaux photovoltaïques et des aménagements de voiries le desservant suivants :

- deux postes de transformation de 3 x 12 mètres mutualisés avec un local HTA avec une hauteur de 3 mètres ;
- un poste de livraison de 3 x 12 mètres avec une hauteur de 3 mètres ;
- deux locaux d'exploitation de 2,5 x 6 mètres (soit 15 m²) avec une hauteur de 2,6 mètres ;
- 1 citerne souple de 120 m³.

Les installations seront implantées à l'intérieur de la clôture.

Traitement des constructions, clôtures, végétation ou aménagements situés en limite de terrain

L'ensemble du site sera clos par une clôture de 2 mètres de hauteur hors sol. Elle préserve l'intégrité des ouvrages contre les intrusions, dégradations et vols. Cette clôture sera entière, en acier double torcadié de coloris gris à mailles dégressives, avec de grandes mailles en haut et des mailles en plus serrées sur la partie basse pour éviter que les animaux se coincent dedans. Des passages à fourre sont selon les recommandations du bureau d'étude écologique. 3 portails clône largeur de 7 mètres seront installés dont 1 au niveau de l'entrée et 2 portails agricoles. Ils seront accessibles exclusivement aux services d'incendies et de secours et au personnel de l'activité agricole et solaire. Ce portail aura une hauteur maximale de 2 mètres. Il sera en acier de coloris gris (RAL 7005). Des panneaux de signalisation d'interdiction d'accès au public seront affichés sur le portail du site.

Matériaux et couleurs des constructions

Conformément aux recommandations de l'étude paysagère les postes de transformation et de livraison seront de couleur vert foncé RAL 5003. Le portail et la clôture seront en acier. Les piquets supportant la clôture seront en bois. Les structures supportant les tables de modules ainsi que le cadre des panneaux photovoltaïques seront en acier galvanisé de couleur gris. Leurs cadres seront en aluminium (avant et arrière) avec des cellules bleu foncé.

Traitement des espaces libres, notamment des plantations

Le projet d'aménagement sera adopté à la topographie en place. La topographie du secteur ne sera pas modifiée par les aménagements projetés. L'activité agricole du site sera maintenue, l'ensemble du site sera exploité en production fourragère sur lequel une troupe ovine pâtrira selon la conduite du projet agricole dans l'année pour l'alimentation des animaux en fonction de la pause des végétaux. Les voies de circulation au sein du site et en périphérie resteront en prairies et seront donc enherbées, conformes aux préconisations du SDS et permettront de conserver des zones de pâtture. Elles nécessiteront l'usage d'engin tout terrain pour être pratiquées toute l'année. Également des traves agricoles sans modification de la structure du sol sont implantées afin de faciliter le déplacement des exploitants agricoles ainsi que la conduite du troupeau ovin. En périphérie de cet îlot, aucunes haies ne seront implantées, car le réseau de haie présent rempli la fonction de masque visuel pour les enjeux paysagers.



DPC

Dossier édité le
3 août 2023Projet de ferme
agrovoltaïque
(ilot sud)Commune de Pleyber-Christ
29410

CONTIS 24
Technopole Bordeaux
Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac



Poste de transformation



Citerne souple

PC4

4/2 notice paysagère

Accès aux terrains, aux constructions et aux aires de stationnements

La route de Keranguen permet l'accès à l'ilot agrovoltaïque. La bande interne dessert l'ensemble des constructions de l'ilot. A l'entrée principale de l'ilot est prévue une surface suffisamment grande pour le stationnement d'engins pour des opérations de maintenance ou agricole. Il n'est pas prévu sur le site d'accueil régulier du public. Le site n'est pas un établissement recevant du public (ERP).

Les bandes périphériques et pistes sont constituées de la manière suivante :

- bande périphérique interne : zone de circulation enherbée (prairie) avec conservation de la structure actuelle,
- bande périphérique externe : zone de circulation enherbée (prairie) avec conservation de la structure actuelle,
- piste lourde : zone de circulation encalloutée pour une tenue à l'essieu de 12 tonnes.

Aménagement répondant aux préconisations pour la protection de la forêt contre les incendies et la protection des lisières forestières.

Les préconisations du SDIS sont respectées afin de limiter le risque de propagation d'éventuels incendies depuis le projet vers les milieux environnants, et vice versa.

1 citerne à incendie sans utilisation de béton d'une capacité de 120 m³ est implantée sur l'ilot afin d'assurer la défense incendie. Elle est installée dans un site clôturé et une colonne d'arrivée d'eau est prévue à l'extérieur de la clôture. Elle est implantée à plus de 10 mètres de tout matériel électrique.

Description des structures photovoltaïques

Afin de préserver l'intégrité des modules photovoltaïques et de permettre leur inclinaison, ces derniers sont disposés sur des supports formés par des structures métalliques primaires (assurant la liaison avec le sol) et secondaires (assurant la liaison avec les modules). Cet ensemble constitue les tables photovoltaïques. L'ancre sera fait avec des pieux battus ou par des vis et n'utilisera pas de béton.

Ces tables peuvent être fixes ou mobiles (tracker). Dans le cadre de l'ilot agrovoltaïque sud, les deux sont envisagés. Elles sont composées d'acier galvanisé, d'inox et de polymères. Le choix des structures a été fait en fonction des contraintes agricoles du projet, notamment la topographie de la parcelle, la conduite agricole actuelle et la culture envisagée.

La technologie fixe est extrêmement fiable par sa simplicité puisqu'elle ne contient aucune pièce mobile ni moteurs susceptibles de s'enrouler. Par conséquent, elle ne nécessite quasiment aucune maintenance. De plus, l'ensemble des pièces est posé et assemblé sur place. Ainsi, les phases de préparation sur site, génie civil, pose des structures et des modules, raccordement électrique et mise en place des locaux techniques sont réalisées localement. Le système de structures fixes a déjà été installé sur de très nombreuses centrales au sol en France et dans le monde, ce qui assure une bonne connaissance du système, qui a d'ores et déjà prouvé sa fiabilité et son bon fonctionnement.

Les structures « tracker » à un axe, tout comme les structures fixes, sont réputées comme extrêmement fiables. Elles nécessitent un peu plus de maintenance car il y a des équipements mobiles mais représentent, au côté des structures fixes, la part de marché la plus importante dans le monde et possèdent ainsi un retour d'expérience important. A la différence des structures fixes, les lignes des structures sont installées selon l'axe nord/sud. Pour le suivi du soleil, les panneaux s'inclinent vers l'est le matin, sont à l'horizontale au midi solaire et inclinés vers l'ouest en fin de journée. Leur angle d'inclinaison peut varier. Aussi, l'ensemble des structures est assemblée et posé sur site. Ainsi, les phases de préparation sur site, génie civil, pose des structures et des modules, raccordement électrique et mise en place des locaux techniques sont réalisées localement.

atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr

Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

atelier
ycau
YANNIS Permis Construire
6, rue du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC
au tableau de l'Ordre des Architectes / n° 074106
SIRET : 502 865 203 00083

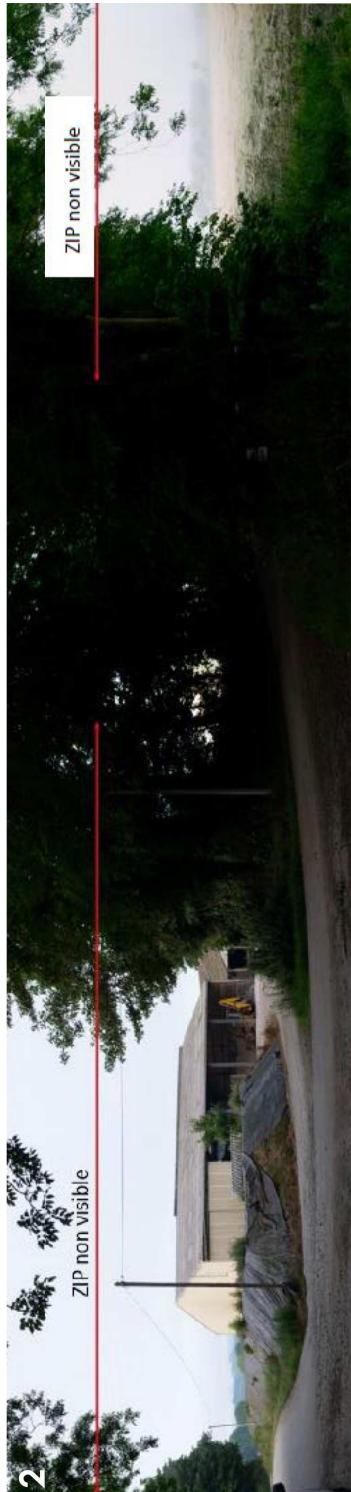
Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.



Localisation du point de vue



CONTIS 24
Technopôle Bordeaux
Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac



localisation des points de vue

DPC

Dossier édité le
3 août 2023Projet de ferme
agri-voltaïque
(lot sud)Commune de Pleybar-Christ
29410PC6
PC8atelier
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@yetterycou.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111Z

les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

YCAU

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@yetterycou.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111Z
SIREN : 885 25 0003
TVA : FR 24 885 25 0003
chèque

DPC

Dossier édité le
3 août 2023Projet de ferme
agriphotovoltaïque
(lot sud)Commune de Pleybar-Christ
29410CONTIS 24
Technopole Bordeaux
Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac**Vue du site avant intégration du projet****Vue du site après intégration du projet****Localisation du point de vue**

localisation des points de vue

PC6
PC7atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@yetterycou.fr

Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 711 Z

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

Carneiro Yvette architecte DPLG et électricien
électrique
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 711 Z
Téléphone : 05 53 50 0013

Dossier édité le
3 août 2023

Projet de ferme
agriovoltaïque
(lot sud)

Commune de Pleybar-Christ
29410



CONTIS 24
Technopole Bordeaux
Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac



Vue du site avant intégration du projet



Vue du site après intégration du projet



Localisation du point de vue

localisation des points de vue

PC6
PC7

atelier
yCau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@yetterycau.fr

Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7112 Z

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

Carneiro Yvette architecte DPLG et associée
Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand 33650 Martillac
Téléphone : 06 47 81 65 75
Email : contact@yetterycau.fr
SIREN : 885 25 0003
SIRET : 885 25 0003 0001
Code APE : 7112 Z